
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 14 mai 2018 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Craig Sauvé, conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M. Babak Herischi, directeur d'arrondissement
Mme Caroline Thibault, secrétaire d'arrondissement
Mme Tonia Di Guglielmo, directrice – Services administratifs
M. Claude Dubois, directeur – Travaux publics
Mme Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social
M. Sylvain Villeneuve, directeur – Aménagement urbain et patrimoine
M. Sylvain Parent, commandant - Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 15

10.01 - Ouverture de la séance et constatation du quorum :

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 10.

Un événement précède l'ordre du jour :

1. Projection de la vidéo « Réalisations 2017 – Événements publics ».
-

CA18 22 0126

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que soumis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10.02

CA18 22 0127

**Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 9 avril 2018,
à 19 h et le 13 avril 2018, à 15 h**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

Que les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 9 avril 2018, à 19 h et le 13 avril 2018, à 15 h soit approuvés tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
10.03

10.04 - Période de commentaires des élus**Le maire Dorais aborde les sujets suivants :**

1. 1^{er} juin : « Relais pour la vie » du Grand Sud-Ouest, activité au profit de la Société canadienne du cancer, qui se tiendra au Parc Angrignon – Invitation aux citoyens à y participer;
2. Dossier en 40.03 : PPCMOI au 370, rue des Seigneurs, secteur Griffintown – Le projet s'inscrit dans la planification contenue au PPU de ce secteur - Réalisation de ce PPU est complexe - Exercice de consultation citoyenne souhaité par l'arrondissement afin de recueillir les idées et préoccupations des citoyens afin de mettre en branle de futurs projets;
3. Dossier en 40.16 : opération cadastrale impliquant un 10 % pour fins de parcs et espaces verts que l'arrondissement a choisi de prendre en terrain, dans le but d'améliorer les espaces de verdure dans ce secteur;
4. Mise en place d'un anneau de glace réfrigérée au Parc Angrignon, dès 2019.

Le conseiller Vaillancourt aborde les sujets suivants :

1. Invite les citoyens à participer à l'activité Cyclovia pendant l'été – 4 dates : 17 juin, 15 juillet, 19 août et 16 septembre 2018;
2. Parc Édouard-Fabre : travaux en cours et avancent bien;
3. Dossier en 40.09 : ordonnance autorisant des travaux de nuit – Information à venir pour les citoyens concernés;
4. 17 mai : corvée de nettoyage au parc Angrignon;
5. Invitation : Rendez-vous des aînés au centre Gadbois.

La conseillère Sigouin aborde les sujets suivants :

1. Anneau de glace réfrigéré au parc Angrignon : installation temporaire de 3 ans afin d'évaluer la pertinence d'une installation permanente - Infrastructure importante pour la Ville et pour les athlètes en patinage de vitesse;
2. Audiences publiques de la Commission sur le sport et le plein air urbain : citoyens peuvent y assister;
3. Festival du court-métrage « Longue vue sur le court » : participation financière de l'arrondissement;
4. Dossier en 40.12 : projet à venir sur le site de l'ancien restaurant Magnan – Le projet respectera l'histoire de cet établissement;
5. Dossier en 40.01 : adoption du Règlement sur les modalités de publication des avis publics de l'arrondissement – Maintien de la publication dans les journaux;
6. Fontaine du parc Saint-Paul : legs du 375^e – Les travaux avancent bien;
7. Installation de feux prioritaires à gauche aux intersections du boulevard des Trinitaires et de l'avenue Irwin et du boulevard des Trinitaires et de la rue Lacroix.

Le conseiller Sauv  aborde les sujets suivants :

1. Rencontres fructueuses sur les parcs dans le secteur Griffintown;
2. Nouvelle ligne d'autobus 35 qui desservira Griffintown;
3. Application 311 : invite les citoyens à l'utiliser.

La conseillère Thi baut aborde les sujets suivants :

1. 26 mai : distribution de fleurs – 4 points de distribution seront installés;
2. 2 juin : Salon 1861 - Initiative d'innovation sociale afin de rassembler des gens pour discuter dans le but de transformer les quartiers de Montr al par de petits gestes – Rencontres tous les mardis apr s-midi;
3. Dossier en 20.02 : reconduction du contrat avec la SPCA – Service de st rilisation des chats est disponible;

4. Dossier en 40.19 : projet d'agrandissement et de réfection du poste de district de Lionel-Groulx appartenant à la STM – Travaux sur la membrane entre la ligne de métro et la surface – Travaux à venir en 2019 et 2020.

10.05 - Période de questions et commentaires du public

Monsieur Stéphane Lampron : 1720, rue du Canal

Monsieur s'inquiète de l'arrivée d'Airbnb au 1720 Du Canal.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Madame Nathalie Gaucher : 1300, rue Charlevoix

Madame tient à remercier les élus pour la tenue d'une soirée d'information en compagnie du promoteur, pour le projet de construction à venir au 1300 Charlevoix. Elle a notamment apprécié la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et l'écoute qu'ils ont reçue. Entre autres préoccupations, Mme Gaucher cite le nombre de logements à être construits en lien avec les problèmes de stationnement que cela pourrait engendrer, la protection des espaces verts et la perte de luminosité pour les voisins du bâtiment.

Le maire Dorais et la conseillère Sigouin répondent.

Question répondue sur place.

Madame Lorraine Massé : parc canin

Mme Massé souhaite un nouveau parc canin pour remplacer celui de Campbell-Ouest. Elle explique les raisons qui militent en faveur d'un parc canin dans un quartier. Elle demande si l'arrondissement entend constituer un nouveau parc canin dans le secteur où elle habite, puisque l'entente avec l'arrondissement de Verdun ne verra pas le jour.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Monsieur Richard Sage : parc canin

Concernant le parc canin, M. Sage souligne la longueur du processus et estime que la majorité des citoyens a été pénalisée pour quelques autres qui ont malheureusement fait preuve d'incivilité. Il souhaite que la police soit plus sévère et émette des constats d'infractions afin de dissuader les gestes fautifs.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Madame Maude Laurence Champigny : stationnement sur la rue Bourget

Mme Champigny mentionne qu'il y a des problèmes majeurs de stationnement sur la rue Bourget, dû à l'achalandage sur la rue Notre-Dame. Elle souhaite que l'arrondissement introduise rapidement un système de vignettes dans ce secteur.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : contacter la citoyenne pour l'informer de l'envoi du sondage.

Madame Christine Paulino : congestion sur la rue Notre-Dame Ouest

Mme Paulino fait état d'un problème de congestion sur la rue Notre-Dame, dû en grande partie par le feu de circulation à l'intersection de la rue Rose-de-Lima. Elle demande si le feu de circulation sera programmé autrement.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Madame Sophie Moise Costa : jardin collectif Saint-Ambroise

Mme Moise Costa remercie le conseil pour avoir cru dans leur projet. De plus, elle demande si l'arrondissement serait disposé à fournir à l'organisme qu'elle représente deux tables de pique-nique, pour entre autre la Fête des voisins, dans le secteur Saint-Ambroise et Côte-Saint-Paul et par la suite pour le bénéfice des citoyens du secteur.

Le maire Dorais répond.

Suivi à faire par la Direction des travaux publics : livrer deux tables à pique-nique.

Monsieur Jean-Michel Comeau : 1720, rue du Canal

M. Comeau mentionne que les travaux en cours sur la rue Saint-Patrick engendrent des vibrations à l'immeuble Corticelli. Il est inquiet des impacts semblables lors de la construction de l'immeuble du 1720 du Canal. À cet égard, M. Comeau soumet que le promoteur n'a pas respecté le projet déposé en 2010. Il demande au conseil si le promoteur sera forcé de respecter les termes de 2010 et s'il sera tenu responsable des dommages qui pourraient survenir à l'immeuble Corticelli lors des travaux de construction.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

Le maire rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

Le conseiller Sauvé quitte son siège à 20 h 36.

10.07 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois de d'avril.

10.08 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA

Le maire fait la lecture des commissions qui siégeront au mois de mai.

Le conseiller Sauvé reprend son siège à 20 h 38.

Il est proposé par la conseillère Sophie Thiébaud, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

CA18 22 0128

Octroi d'un contrat de gré à gré de 98 783,07 \$ à l'OBNL Pépinière & collaborateurs et approbation de la convention de services professionnels pour la réalisation du mandat d'occupation transitoire du projet de piétonnisation partielle de la Place du Marché (dossier 1184334003)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 98 783,07 \$ pour un mandat de services professionnels pour la mise en place de mesures temporaires d'occupation et d'activation sur les rues Saint-Ambroise et Atwater dans le cadre du Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées, projet communément appelé la « Place du Marché »;

D'octroyer à cette fin, un contrat de services professionnels de 98 783,07 \$ à Pépinière & collaborateurs, payable en 4 versements, soit un premier versement de 49 391,54 \$ à la signature de la présente convention, un deuxième versement de 24 695,77 \$ à la remise en état des réalisations de l'été dernier, un troisième versement de 19 756,61 \$ à l'ouverture officielle du site et au début de son activation; et un dernier versement de 4 939,15 \$ à l'acceptation du bilan de fin de saison;

D'approuver la convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et Pépinière & collaborateurs;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1184334003

CA18 22 0129

Addenda - Reconduction du contrat de services pour les services animaliers avec patrouille avec la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, au montant de 140 760 \$, pour la période allant du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019 (dossier 1174577001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver la reconduction du contrat de services professionnels avec la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux au montant de 140 760 \$, laquelle se termine le 30 avril 2019, pour le service de fourrière animale;

D'autoriser une dépense de 140 760 \$ pour les services animaliers de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux, comprenant tous les frais accessoires le cas échéant;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrite à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1174577001

CA18 22 0130

Conclusion d'une entente-cadre de services professionnels avec Englobe Corp. pour des études de caractérisation géotechnique et environnementale, la préparation des plans et devis de réhabilitation et pour effectuer la surveillance environnementale de travaux de décontamination de sites, pour une somme maximale de 172 928,15 \$ et approbation d'une convention à cet effet (dossier 1186681001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande d'études géotechniques et de caractérisation environnementale dans le cadre de la réalisation de projets municipaux;

D'approuver la convention en vertu de laquelle Englobe Corp. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin;

D'autoriser une dépense maximale de 172 928,15 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres et selon les termes et les conditions stipulées dans la convention;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1186681001

CA18 22 0131

Addenda - Octroi d'une contribution financière supplémentaire, non récurrente, de 3 127 \$ pour l'année 2018 à Prévention Sud-Ouest (PSO) pour la réalisation du plan d'action du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (Tandem) (dossier 1174399007)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'octroyer à l'organisme, une contribution financière supplémentaire de 3 127 \$, payable en un seul versement, pour la réalisation du plan d'action du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (Tandem) pour l'année 2018;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville-centre en vertu de l'entente administrative intervenue entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1174399007

CA18 22 0132

Octroi de contributions financières non récurrentes totalisant 5 000 \$ pour l'organisation de fêtes de quartier (dossier 1186481002)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 5 000 \$ aux organismes énumérés ci-dessous, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, payable à la suite de la réalisation des fêtes de quartier sur réception des factures avec preuves de dépenses à l'appui.

Organismes	Activités	Montants
Action Gardien, table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles	Festi-Pointe	2 000 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé	Festival de la Bourgogne	1 000 \$
Solidarité Saint-Henri	Fête de quartier de Saint-Henri	1 000 \$
Concertation Ville-Émard et Côte-Saint-Paul	Fête de quartier de Ville-Émard et Côte-Saint-Paul	1 000 \$

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1186481002

Il est proposé par la conseillère Sophie Thiébaud, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 20.06 et 20.07 de l'ordre du jour.

CA18 22 0133

Approbation des projets de conventions et octroi d'un soutien financier totalisant la somme de 240 744 \$ à 26 organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) (dossier 1185111004)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 240 744 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);

Organismes	Projets	Période	Soutien recommandé 2018
Amitié Soleil inc.	Accompagnement scolaire Parents/Enfants	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	5 658 \$
Atelier 850	Programme parascolaire enrichi	1 ^{er} avril 2018 – 15 mars 2019	22 000 \$
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri (CÉDA)	Club Énergie	22 septembre 2018 – 31 mars 2019	21 690 \$
Maison des jeunes l'Escampette inc.	Ateliers de cuisine	5 avril 2018 – 28 mars 2019	7 000 \$
Les YMCA du Québec, Pointe-Saint-Charles	Animation en agriculture urbaine dans Petite-Bourgogne	24 mai 2018 – 12 octobre 2018	3 838 \$
Centre Social d'Aide aux Immigrants (CSAI)	Jumeaux et être ami(e)s	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	6 000 \$
Groupe Paradoxe	Suivi communautaire en soutien aux habitations Paradoxe	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	6 000 \$
La Maison d'Entraide St-Paul et Émard	Éducation en alimentation du Système alimentaire local (SAL) de VECSP	1 ^{er} juin 2018 – 30 mars 2019	14 064 \$
Maison-Répit Oasis inc.	Service de répit continu en période estivale	16 juillet 2018 – 29 juillet 2018	11 430 \$
Pro-Vert Sud-Ouest	L'Agriculture à votre portée	14 mai 2018 – 30 novembre 2018	16 092 \$
Station Familles	De fil en aiguille vers de saines habitudes de vie	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	6 600 \$
Action Santé de Pointe-St-Charles	Repas collectif et soutien social	1 ^{er} février 2018 - 21 décembre 2018	7 000 \$
Carrefour d'éducation populaire de Pointe St-Charles	Arobase-Lab (@lab)	18 septembre 2018 - 31 mars 2019	6 886 \$
Club populaire des consommateurs de la Pointe Saint-Charles	Améliorer l'accessibilité aux produits frais à Pointe-Saint-Charles	10 janvier 2018 - 21 décembre 2018	10 000 \$
Comité des droits sociaux du Sud-Ouest de Montréal	Les Rendez-vous avec vos droits	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	7 000 \$
Familles en Action	Les pères prennent leur place	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	4 800 \$
Madame Prend Congé, Centre de femmes de Pointe St-Charles	Les friperies de Madame prend congé	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	9 500 \$
La Maison des jeunes de Pointe Saint-Charles inc.	Improvisons un peu	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	2 000 \$
Maison Saint-Columba	Groupe d'action communautaire des hommes	28 février 2018 - 31 décembre 2018	2 500 \$
Partageons l'espoir (Québec)	Ateliers de cuisine collective parent/enfant	8 septembre 2018 - 31 mars 2019	2 500 \$
PasserElle	Je m'active et prend ma place ... sans violence	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	8 000 \$
Centre communautaire des femmes actives	Le système D* des aînées (* le système débrouille)	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	17 044 \$
Centre Récréatif, Culturel et Sportif St Zotique (CRCS)	Soccer récréatif au parc Louis Cyr	11 juin 2018 – 1 ^{er} septembre 2018	4 367 \$
Loisirs Saint-Henri	Un camp pour tous	26 juin 2018 – 25 août 2018	10 061 \$

Maison des jeunes La Galerie inc.	Coop 3643, coopérative annuelle	1 ^{er} avril 2018 – 31 mars 2019	13 267 \$
Pro-Vert Sud-Ouest	Saint-Henri, un quartier nourricier	16 avril 2018 – 23 novembre 2018	15 447 \$

D'approuver les 26 conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1185111004

CA18 22 0134

Approbation des projets de conventions et octroi d'un soutien financier totalisant la somme de 135 484 \$ à 6 organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) (dossier 1185111003)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 135 484 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);

Organismes	Projets	Période	Soutien recommandé 2018
Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon	Du soccer plein l'été !!	18 juin 2018 au 26 août 2018	11 700\$
Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon	Pacte au parc	28 mai 2018 au 7 septembre 2018	22 000 \$
Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon	Spécialiste en inclusion	4 juin 2018 au 24 août 2018	26 384 \$
Prévention Sud-Ouest	Mon parc, ma rue, mon Sud-Ouest	19 juin 2018 au 24 août 2018	20 000 \$
Prévention Sud-Ouest	Projet de Médiation Urbaine de la Bourgogne (BUMP)	1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018	50 000 \$
Regroupement des organismes pour aînés et aînées du Sud-Ouest de Montréal (ROPASOM),	Rendez-vous des aînés	1 ^{er} janvier 2018 au 17 juin 2018	5 400 \$

D'approuver les six conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1185111003

CA18 22 0135

Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant de 23 105 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (Dossier 1187859004)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 23 105 \$ aux organismes énumérés ci-dessous, au montant indiqué en regard de chacun d'eux;

Organismes	Activités	Montants
Résidence Côte-Saint-Paul	10 ^e anniversaire de la résidence	200 \$
Association des jeunes de la Petite-Bourgogne	Organisation de la fête nationale au parc Vinet le 24 juin 2018	3 000 \$
Fondation du Patrimoine de l'Étincelle	Achat d'un billet pour le souper du Tournoi de Golf de la fondation	75 \$
Chambre de commerce du Sud-Ouest de Montréal	Achat d'un billet pour le souper du Tournoi de Golf du 31 mai 2018	80 \$
Judo-Canada	Soutenir Claude Bédard dans l'obtention de la reconnaissance d'arbitre continental	500 \$
La Fabrique de la Paroisse de Saint-Charles	10 billets pour le souper spaghetti du 12 mai 2018	200 \$
Action-Gardien	À titre de fiduciaire pour Manon Cousin, 9366-9729 Québec inc. - Montage du film Les Fils	750 \$
Longue vue sur le court	Soutenir la réalisation du Festival internationale de courts métrages du Sud-Ouest	8 000 \$
Impact-groupe d'aide en santé mentale	Soutenir l'organisation du 30 ^e anniversaire	300 \$
Maison des jeunes La Galerie inc.	Réalisation des activités 2018 des quatre coopératives jeunesse de services	10 000 \$

Et d'imputer ses dépenses conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1187859004

CA18 22 0136

Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018 (dossier 1185106005)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport du directeur de l'arrondissement faisant état, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2018, des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1185106005

CA18 22 0137

Acceptation de la proposition de règlement relatif à l'entente hors cour et autoriser le Service des affaires juridiques à signer la transaction et l'avis de règlement dans le cadre du litige entre la Ville de Montréal et Devimco Immobilier inc. (dossier 1187683001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'autoriser la Direction des affaires civiles à régler hors cour l'action intentée par Devimco Immobilier inc. contre la Ville de Montréal relativement à des sommes excédentaires versées le 20 juillet 2016 à titre de contribution pour fins de parcs relativement au projet immobilier situé à l'intérieur du quadrilatère composé des rues Basin, Rioux, Ottawa et du Séminaire dans l'arrondissement Le Sud-Ouest, pour un montant total de 307 805,29 \$;

D'autoriser la Direction des services administratifs de l'arrondissement du Sud-Ouest à émettre et transmettre au Service des affaires juridiques le chèque au montant de 307 805,29 \$ à l'ordre de Bélanger Sauvé, en fidéicommiss ;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1187683001

CA18 22 0138

Avis de motion et dépôt du projet - Règlement sur les modalités de publication des avis publics (dossier 1187279004)

La conseillère Anne Marie Sigouin donne avis de motion qu'un Règlement sur les modalités de publication des avis publics, sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du projet de Règlement sur les modalités de publication des avis publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1187279004

CA18 22 0139

Addenda - Adoption - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'actualiser certaines dispositions (dossier 1186347001)

Considérant l'avis de motion et l'adoption du premier projet de règlement lors de la séance du conseil d'arrondissement du 12 mars 2018;

Considérant la consultation publique tenue le 28 mars 2018;

Considérant que les dispositions susceptibles d'approbation référendaire contenues au second projet de règlement n'ont fait l'objet d'aucune demande valide de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement adopte le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'actualiser certaines dispositions, qu'il soit numéroté 01-280-46 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1186347001

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 40.03 et 40.04 de l'ordre du jour.

CA18 22 0140**Adoption d'un premier projet - Projet particulier de construction d'un immeuble au 370, rue des Seigneurs (dossier 1176347015)**

Considérant que le demandeur s'engage à :

- Verser la somme compensatoire équivalente à 17 000 \$ x 30% du nombre de logements au Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels;
- Fournir 20% de logement abordable privatif déterminé en fonction des cibles prévues annuellement par la Direction de l'habitation en vertu de la Stratégie locale d'inclusion de logement communautaire et abordable local;

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un premier projet de résolution autorisant un projet de construction pour l'immeuble sis au 370, rue des Seigneurs et portant le numéro de lot 1 573 206 (cadastre du Québec) selon les autorisations énumérées ci-dessous et malgré la réglementation applicable :

Autorisations :

- D'autoriser la démolition du bâtiment à la condition qu'une demande de permis de construction, conforme au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) et à la présente résolution, soit déposée à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Sud-Ouest et que les frais rattachés à cette demande soient acquittés;
- D'autoriser la construction d'un maximum de 118 logements;
- D'autoriser la construction d'un bâtiment ayant une hauteur maximale de 25 mètres;
- D'autoriser la construction d'un bâtiment ayant un indice de superficie de plancher maximal de 5,5;
- D'autoriser la construction d'un bâtiment ayant un taux d'implantation maximal de 75%;
- D'autoriser l'aménagement d'un café-terrasse sur le domaine privé;
- D'exiger la réalisation d'au moins 4 logements aménagés sur 2 niveaux. Ces logements devront avoir l'un de leur étage au premier niveau hors-sol du bâtiment et être accessibles directement à partir du domaine public ou d'une cour;
- D'exiger, au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment, qu'un minimum de 50% de la façade faisant face à la rue des Seigneurs soit adjacent à un local commercial sur une profondeur d'au moins 8 mètres;
- D'exiger que minimalement 25% de la superficie du lot soit couverte d'éléments végétaux;
- D'exiger la plantation d'un minimum de six arbres sur le lot;
- D'exiger que soit végétalisé, en installation permanente, minimalement 15% de l'ensemble des toitures du bâtiment;
- D'interdire toute clôture ou barrière empêchant l'accès à l'ensemble du terrain.

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

Un permis de construction autorisant les travaux visés par la présente résolution devra être émis dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

Et que la consultation publique requise soit tenue le 24 mai 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil d'arrondissement sise au 815, rue Bel-Air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1176347015

CA18 22 0141

Adoption d'un premier projet - Projet particulier d'occupation visant l'aménagement d'un café-terrasse sur le domaine privé dans la cour arrière du bâtiment sis au 3612, rue Notre-Dame Ouest - Restaurant L'Avenue (dossier 1186347013)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un premier projet de résolution autorisant un projet d'occupation pour l'immeuble sis au 3612, rue Notre-Dame Ouest selon les autorisations énumérées ci-dessous et malgré la réglementation applicable :

Autorisations :

- D'autoriser l'aménagement d'un café-terrasse d'une superficie maximale de 40 m² desservant l'usage « restaurant »;
- D'autoriser l'opération du café-terrasse seulement de 8 h à 16 h;
- D'exiger la construction d'un mur verti du côté sud du café-terrasse, sur une longueur minimale de 8 mètres;
- D'exiger la construction d'un bac d'entreposage des déchets à même la cour arrière de l'établissement.

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

Un permis de construction autorisant les travaux visés par la présente résolution devra être émis dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

Et que la consultation publique requise soit tenue le 24 mai 2018 à 19 h à la salle du conseil d'arrondissement sise au 815, rue Bel-Air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1186347013

CA18 22 0142

Addenda - Adoption d'un second projet - Projet particulier de construction d'un immeuble de 5 logements et de 3 étages au 2056, rue Saint-Antoine Ouest (dossier 1186347009)

Considérant l'adoption du premier projet de résolution lors de la séance du conseil d'arrondissement du 9 avril 2018;

Considérant la consultation publique tenue le 30 avril 2018.

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04 22003), le second projet de résolution autorisant un projet de construction au 2056, rue Saint-Antoine Ouest selon les autorisations énumérées ci-dessous et malgré la réglementation applicable :

Autorisations :

- D'autoriser la construction d'un bâtiment ayant un taux d'implantation maximal de 100 %;
- D'exempter de l'obligation de fournir du stationnement;

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

Un permis de construction autorisant les travaux visés par la présente résolution devra être émis dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.05 1186347009

Il est proposé par le conseiller Craig Sauvé, appuyé par la conseillère Sophie Thiébaud, de réunir pour fins d'études les articles 40.06 à 40.10 de l'ordre du jour.

CA18 22 0143

Addenda - Ordonnances modifiant la date de la tenue de l'évènement « Exposition d'art extérieure », au parc des Meubliers, pour le 26 et 27 mai 2018 (dossier 1186748003)

Il est proposé par Craig Sauvé
appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'évènement « Exposition d'art extérieure », au parc des Meubliers, les 26 et 27 mai 2018, de 9 h à 20 h;

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);

Et d'abroger les ordonnances OCA18 220041, OCA18 220042 et OCA18 220043.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.06 1186748003

CA18 22 0144

Ordonnance autorisant le bruit pendant l'exécution des travaux d'excavation à l'intersection des rues Notre-Dame Ouest et Peel, du 19 au 20 mai 2018 (dossier 1187240002)

Il est proposé par Craig Sauvé
appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M. B-3) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance pour l'exécution de travaux à l'intersection des rues Notre-Dame Ouest et Peel, dans le cadre de travaux d'excavation de Bell, du 19 au 20 mai 2018, de 8 h à 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.07 1187240002

CA18 22 0145

Ordonnance - Autorisation d'installation d'une bannière sur un bâtiment situé au 5835 à 5845, place Turcot (dossier 1187366002)

Il est proposé par Craig Sauvé
appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'édicter, du Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o)), une ordonnance autorisant l'installation et le maintien d'une bannière publicitaire sur le mur arrière, donnant sur la rue Notre-Dame Ouest, du bâtiment situé au 5835 à 5845, place Turcot, dans le cadre de l'évènement du « Tournoi international de Tennis de la Coupe Rogers 2018 », du 17 mai au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.08 1187366002

CA18 22 0146

Ordonnance autorisant le bruit pendant l'exécution des travaux de construction sur les rues Bridge, Wellington, Saint-Patrick, le boulevard Monk et l'avenue Atwater, du 24 mai au 27 juillet 2018 (dossier 1187365003)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 20 du Règlement sur le bruit (R.R.V.M. B-3) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, une ordonnance pour l'exécution de travaux sur les rues Bridge, Wellington et Saint-Patrick, le boulevard Monk et l'avenue Atwater, dans le cadre de travaux de planage et pavage de la chaussée, de 21 h à 5 h, pour la période du 24 mai au 27 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.09 1187365003

CA18 22 0147

Ordonnances - Événements publics (dossier 1187654002)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'événement suivant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événements	Lieux	Dates
La Marche pour l'Alzheimer	<p>Square Sir-George-Étienne-Cartier</p> <p>Marche selon le parcours suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ à partir du square Sir-George-Étienne-Cartier et circulation sur la rue Notre-Dame Ouest, en direction est ; - Depuis la rue Notre-Dame Ouest, virage sur la rue Charlevoix, direction sud ; - Depuis la rue Charlevoix, virage sur la rue Rufus-Rockhead, direction ouest ; - Depuis la rue Rufus-Rockhead, virage sur l'avenue Atwater, direction sud ; - Depuis l'avenue Atwater, reprise sur la rue Saint-Ambroise, direction ouest; - Arrêt final au square Sir-George-Étienne-Cartier, côté ouest du parc. 	<p>27 mai 2018 de 8 h à 14 h (marche, de 10 h à 12 h 30)</p>
Campagne d'embellissement 2018 - Groupes (Parc Campbell-Ouest)	Parc Campbell-Ouest	24 mai 2018 de 10 h à 16 h
Campagne d'embellissement 2018 - Parc Campbell-Ouest	Parc Campbell-Ouest	26 mai 2018 de 9 h à 12 h
Campagne d'embellissement 2018 – 741, rue des Seigneurs	Devant le 741, rue des Seigneurs (locaux de la Coalition de la Petite-Bourgogne)	26 mai 2018 de 9 h à 12 h
Campagne d'embellissement 2018 - carré d'Hibernia	Carré d'Hibernia	26 mai 2018 de 9 h à 12 h

Campagne d'embellissement 2018 – Square Sir-George-Étienne-Cartier	Square Sir-George-Étienne-Cartier	24 mai 2018 de 10 h à 16 h
Relais pour La Vie du Grand Sud-Ouest	Parc Angrignon	Du 1 ^{er} juin, dès 19 h, au 2 juin 2018, 7 h
Festival Multiculturel	Parc Victor-Rousselot	2 juin 2018 (remis au 13 juin 2018 en cas d'intempéries) de 13 h à 17 h
SDC - Fête de quartier Petite-Bourgogne	Parc Vinet et la ruelle située au sud du parc (entrée sur la rue Charlevoix, derrière les restaurants de la rue Notre-Dame Ouest)	2 juin 2018 (remis le 3 juin 2018 en cas d'intempéries) de 13 h à 21 h
La Footbagarre	Parc des Corroyeurs	2 et 3 juin 2018 de 10 h à 19 h 20 h
La marche Gutsy	Parc Angrignon, site Les étangs	3 juin 2018 de 8 h à 14 h
Activités plein air	Parc Oscar-Peterson	4 et 19 juin, 9 et 17 juillet, 6 et 14 août 2018 (remis au lendemain en cas d'intempéries) de 18 h à 19 h 16 juin 2018 (annulé en cas d'intempéries) de 11 h 45 à 12 h 45
Joutes et entraînements des organismes sportifs du Sud-Ouest	Parcs Le Ber et De La Vérendrye Parcs Gadbois, Le Ber, Vinet, D'Argenson, Ignace-Bourget et carré d'Hibernia Parcs D'Arcy-McGee, Ignace-Bourget et De La Vérendrye Parc De La Vérendrye Parc Oscar-Peterson	Du 7 juin au 19 novembre 2018, lors des joutes et entraînements de Aces Football Du 7 juin au 31 août 2018, lors des joutes et entraînements de l'Association de baseball du Sud-Ouest de Montréal (ABSOM) Du 7 juin au 31 août 2018, lors des joutes et entraînements de l'Association de soccer du Sud-Ouest de Montréal (ASSOM) Du 7 juin au 1 ^{er} octobre 2018, lors des joutes et entraînements de l'Académie de tennis du Sud-Ouest de Montréal (ATSOM) Du 7 juin au 27 août 2018, lors des joutes et entraînements de D.J. sports club inc.
Swish Montréal	Parc Oscar-Peterson	8 juillet 2018 de 10 h à 20 h
BBQ annuel de Tyndale St-Georges	Parc Jessie-Maxwell-Smith et sur la rue Square Richmond Ouest, entre les rues Saint-Antoine Ouest et Richmond	6 juillet 2018 de 16 h à 19 h
Marche pour vaincre les tumeurs cérébrales	Parc Angrignon, site Les étangs	10 juin 2018 de 8 h à 14 h

Festival folk de Montréal sur le canal	Parc de l'ancienne-cour-de-triage	Du 15 au 17 juin 2018 de 12 h à 23 h
Fête Saint-Antoine	Rue Springland entre les rues Beaulieu et Hamilton Marche (le 10 juin 2018, de 16 h à 17 h 30) : Rue Springland, au coin de la rue Beaulieu direction ouest, jusqu'à la rue Hamilton, Rue Hamilton, direction sud, jusqu'à la rue Allard, Rue Allard, direction ouest, jusqu'à la rue Jogues, Rue Jogues, direction nord, jusqu'à la rue Jolicoeur, Rue Jolicoeur, direction est, jusqu'à la rue Dumas, Rue Dumas, direction sud, jusqu'à la rue Springland, Rue Springland, direction est, jusqu'à la rue Beaulieu.	9 juin 2018 de 14 h à 21 h 10 juin 2018 de 13 h à 21 h
Fête de lancement Quartier 21	Parc Le Ber, à l'intersection des rues Favard et Fortune	16 juin 2018 (remis au 17 juin 2018 en cas d'intempéries) de 13 h à 17 h
La grande ruée	Parc Angrignon, site Les étangs	16 juin 2018 de 8 h à 16 h
Fête folklorique Sabantuy	Parc Angrignon, site La clairière	17 juin 2018 de 11 h à 18 h
Messe d'été et pique-nique	Parc Angrignon, pavillon de l'étang	17 juin 2018 (remis au 24 juin 2018 en cas d'intempéries) de 10 h 30 à 18 h
BBQ familiale de Station familles	Ruelle entre le boulevard Monk et la rue Briand	20 juin 2018 de 10 h à 15 h 30
Festival culturel Yemba	Parc Angrignon, site La plaine	30 juin 2018 de 9 h à 20 h
Cinéma sous les étoiles	Parc Saint-Gabriel	3, 10, 17, 24, 31 juillet et 7 août 2018 (ajout du 14 août 2018 en cas d'intempéries) de 20 h à 23 h

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8);
- Règlement sur les tarifs (RCA17 22016 article 70).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1187654002

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 40.11 à 40.15 de l'ordre du jour.

CA18 22 0148

Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 5760, rue Angers (dossier 1183459004)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Maurice Martel, architecte, déposés et estampillés en date du 18 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la construction du bâtiment situé au 5760, rue Angers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1183459004

CA18 22 0149

Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 1376, rue Charlevoix (dossier 1183459006)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Sid Lee, architecture, déposés et estampillés en date du 27 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la transformation du bâtiment situé au 1376, rue Charlevoix

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1183459006

CA18 22 0150

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 5446, rue Angers (dossier 1183459009)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Bergeron Bouthillier architectes, déposés et estampillés en date du 4 mai 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la transformation du bâtiment situé au 5446, rue Angers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.13 1183459009

CA18 22 0151

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de l'immeuble situé au 850, rue des Seigneurs (Dossier 1184824006)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par André Lavoie, architecte, déposés et estampillés en date du 25 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé 850, rue des Seigneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.14 1184824006

CA18 22 0152

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 556, rue de Sébastopol (dossier 1183459008)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la Eduardo Rosario, technicien en architecture, déposés et estampillés en date du 30 avril 2018 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la transformation du bâtiment situé au 556, rue de Sébastopol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.15 1183459008

CA18 22 0153

Opération cadastrale - Cession de terrain aux fins de frais de parc - Lot 1 573 920, situé au 5073, rue Turcot, du côté sud de la rue Turcot, à l'est de la rue Bourassa (dossier 1177168001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accepter le terrain situé sur le lot 6 187 476 (69,5 m²) à des fins de parc, que le propriétaire du lot 1 573 920 du cadastre du Québec situé au 5073, rue Turcot, doit transmettre à la Ville en satisfaction de l'article 6 du Règlement de lotissement de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA14 22014) et l'article 3.1 du Règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (14-027), équivalant à 10 % de la valeur réelle du lot 1 573 920.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.16 1177168001

CA18 22 0154

Modification de l'horaire de l'espace tarifé SP160, situé sur la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Peel et Montfort (dossier 1184704001)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'installer des panneaux de signalisation délimitant une zone de livraison, de 8 h à 17 h, sur le côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Peel et Montfort, à 75 mètres de la rue Peel, d'une longueur de 6 mètres;

De modifier la programmation des heures tarifées de la borne de paiement et du panneau pour l'espace tarifé SP160, situé sur le côté sud de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues Peel et Montfort;

Et de conserver en place toute autre réglementation déjà en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.17 1184704001

CA18 22 0155

Recommandation au conseil d'agglomération, en vertu de l'article 158.3 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, l'adoption d'un règlement autorisant la réfection du poste de district Lionel-Groulx (dossier 1186347010)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De recommander l'adoption par le conseil d'agglomération du Règlement autorisant la réfection du poste de district Lionel-Groulx.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.18 1186347010

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 20 h 48, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Caroline Thibault
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 juin 2018.

Initiales Caroline Thibault